

Le Pen et la Torture

Fabrice Riceputi

Le Passager clandestin

Janvier 2024

144 pages, 17 €

Pour Pierre Vidal-Naquet, historien et haute figure morale, « ce serait diffamer Le Pen que de dire qu'il n'a pas torturé ». Député poujadiste, engagé volontaire, sa présence est attestée à Alger entre février et mars 1957 à la Villa Sésini, « véritable usine à supplices qui était le poste de commandement du 1^{er} REP, son régiment », sous l'alias « lieutenant Marco ». Réunissant pour la première fois, au terme d'une minutieuse recherche, les différentes pièces d'un dossier accablant – archives militaires, rapports de police, enquêtes journalistiques dont les plus remarquables sont celles de Florence Beaugé –, conforté par une quinzaine de témoignages de victimes directes, l'historien Fabrice Riceputi, spécialiste du système répressif colonial en Algérie, établit sans conteste que Jean-Marie Le Pen a bien torturé, même si ce n'est qu'un « détail » de l'histoire de la guerre d'Algérie. Le cas le plus emblématique est probablement celui d'Ahmed Moulay dont le fils, Mohamed Chérif, alors âgé de 12 ans, raconte à Florence Beaugé « comment toute la famille, assiste, terrorisée, à la torture de son père », le 1^{er} mars 1957, et dont la mort fut maquillée en « règlement de comptes entre fellaghas ». Le lendemain, il va retrouver un objet oublié par Le Pen : il s'agit d'un poignard des Jeunesses hitlériennes, portant gravée sur la lame l'inscription « JM Le Pen, 1^{er} REP », probablement offert par son camarade de torture, l'ancien Waffen-SS Feldmayer. C'est ce fameux poignard qui sera produit par la journaliste lors du procès intenté par Le Pen au *Monde*, procès qu'il perdra, la Cour de cassation ayant définitivement confirmé le 27 septembre 2005 la relaxe de la journaliste et du *Monde*. En effet, l'amnistie décrétée en 1962



à longtemps imposé l'amnésie à la société. Et ce, y compris à gauche puisqu'au moment des faits c'est le SFIO Guy Mollet qui était président du conseil d'un gouvernement de Front républicain, soutenu par le PCF, avec comme ministre de la Justice un certain François Mitterrand...

On consultera avec intérêt le site 1000autres.org dans lequel l'auteur, en lien avec sa collègue, Malika Rahal, recense de très nombreux témoignages sur les disparitions forcées à Alger en 1957.

Jean-Jacques Gandini,
LDH Montpellier

La Clinique de la dignité

Cynthia Fleury

Seuil, août 2023

224 pages, 19,50 €

Philosophe et psychanalyste, à l'origine de la Chaire de philosophie au GHU Paris « Psychiatrie et neurosciences » rattachée à la Chaire « Humanités et santé » du Cnam⁽¹⁾, dont elle est professeure titulaire, Cynthia Fleury a écrit une vingtaine d'ouvrages sur les droits en démocratie, l'humanisme, l'importance de « l'irremplaçabilité des individus »⁽²⁾...

Constatant l'impératif de dignité manifesté depuis une vingtaine d'années, tant dans les débats de société qu'au cœur de mouvements collectifs, et ses racines dans la DUDH, cet essai analyse les origines de « l'indignité universelle » comme ses brutalités persistantes (en particulier à l'encontre des « exilés »), l'accroissement des inégalités, y compris dans notre pays où « le devenir indigne de la société s'est banalisé », notamment en institutions, affectant les soignants qui « [témoignent] [...] d'une grande "souffrance éthique" dont ils attribuent principalement la cause aux conditions indignes de leur travail, bien éloignées de la prise en considération de la

singularité et de la vulnérabilité des personnes, des patients, [...] familles, [...] soignants ».

En proposant une approche « clinique » globale, incluant aussi du soin, « parce que le manque de dignité, réitéré et institutionnalisé, provoque immanquablement des atteintes à la santé physique et mentale », l'autrice insiste sur l'urgence : « Si les sociétés démocratiques veulent restaurer la confiance, elles doivent consolider cette clinique de la dignité et, prioritairement, reconnaître les traumatismes, les incuries et autres proliférations des modes dégradés liés aux nouvelles formes d'effractions du réel dans un contexte postpandémique et de vulnérabilité systémique. »

Quatre contributions suivent : Claire Hédon, impliquée pour une égale dignité au regard des droits et contre les maltraitements et discriminations, dans sa fonction de Défenseuse des droits ; Benoît Berthelier, interrogeant en philosophe la spécificité humaine de la dignité par rapport aux autres dimensions du vivant ; Catherine Tourette-Turgis, s'exprimant sur la mobilisation des malades du sida ; Benjamin Lévy, psychologue clinicien, explorant « L'indignité carcérale » comme dégradation symbolique.

(1) Dont l'objectif est de « consolider davantage la formation [...] de tous ceux qui considèrent que le soin est la seule manière d'habiter le monde ». Voir aussi C. Fleury, *Le soin est un humanisme*, Gallimard, 2019, p. 15 et 28.

(2) Voir C. Fleury, *Les Irremplaçables*, Gallimard, 2015, sur les effets psychiques, mais aussi possiblement politiques, de se sentir devenir inutile.

Philippe Laville,
membre du comité
national LDH